



Troarn, le 25 Mars 2019

## Réunion du 11 Mars 2019

Présents : Mme Sylvie LE DOUARON, Mrs BRUNO Jean Michel, Jacques LE DOUARON LEPROULT Thierry, PELOSO Laurent, PERRIN Jean-Claude, POUTEAU Alain, SERVAIN Jean-Pierre, WOUTERS Yannick et ASSELOT Marc.

### Ordre du jour

**1°/- Bilan du Concours de belote** : Opération à renouveler car cette organisation n'engage aucun risque financier et le rapport reste intéressant (415.00€) pour une participation de 48 joueurs.

Pour l'année prochaine, anticiper :

- la communication (1 à 2 mois avant)
- la collecte de lots tout au long de l'année 2019.

**2°/- Sponsors** : Nos nouveaux licenciés **Didier DESLOGES** et **Benoit NORMAND** font jouer leurs relations professionnelles pour les inciter à devenir nos partenaires et les premières retombées sont très encourageantes telles que : **Charcuterie/Traiteur «Franck PLACET»** à Argences, **GT Auto** à Bayeux, **Garage QUETRON** à Soumont St Quentin. Montant cumulé à ce jour = **750.00 €**

**3°/- Concours de Tir de Précision** : Le planning commence à se remplir et les premières épreuves qualificatives se dérouleront le 17 Mars. La phase finale où seront réunis les 16 meilleurs candidats se déroulera le Samedi 20 Avril. Mise en place des permanences de Alain, Laurent, Jean-Pierre et Marc sur le planning.

**4°/- Ecole de Pétanque** : Jean-Claude a convoqué M Lemarchand

(Ouest-France) pour parution d'un article sur la création d'une école de pétanque. Cette information apparaîtra également sur l'écran digital d'informations municipales. Jean-Claude envisage également d'emmener nos cadets licenciés sur les concours départementaux, régionaux et même nationaux tels que : Angers et Le Mans. A ce propos, le Président s'informe si notre assurance prévoit la garantie des personnes transportées.

**5°/ Championnat des Clubs** : En préambule de cette réunion, nous avons invité les coaches à échanger sur différentes modalités logistiques (repas, transports, verres de l'amitié...) dont Dominique BAIL avait rédigé un projet (copie ci-jointe) pour son équipe. Chaque capitaine pouvait s'en inspirer mais garde l'entière responsabilité de son organisation interne.

**Au niveau des repas**, une idée proposée par Didier Desloges fait son chemin : Sachant que les clubs doivent prévoir des tables de pique-nique sous abri couvert, Didier propose d'acheter, préparer le repas du midi et les coûts d'achat seront remboursés sur justificatif. Etant prévu que le club participe à hauteur de **8.00 € par repas**, la différence entre la somme allouée et le total acheté sera porté au crédit de l'équipe. En fin de saison, la différence sera versée à l'équipe sur présentation d'un justificatif pour le financement d'un repas de clôture de saison. C'est notre Trésorier-adjoint, Thierry LEPROULT qui suivra le crédit-débit de chaque équipe en tenant compte du nombre de joueuses et joueurs par journée.

### **6°/- Coupe de France des Clubs 2019-2020**

Nomination du coach : Seul candidat > **Alain POUTEAU** accepté à l'unanimité par le bureau.

Il a été également retenu que les joueuses et joueurs seront retenus

sur le critère : « **la forme du moment** ».

**7° /- Calendrier de permanence au club les jours d'entraînement :**

Le mardi 12/03 : Jean-Pierre ; Le jeudi 14/03 : Jean-Pierre

Le mardi 19/03 : Laurent ; Le jeudi 21/02 : Yannick

Le mardi 26/03 : Jean-Michel ; Le jeudi 28/02 : Alain

Le mardi 5 /03 : Jean-Pierre ; Le Jeudi 7 /03 : Jean-Claude

**8°/- Commission de Discipline :**

Suite à l'état d'ébriété de **Laurent Sailley**, lors de la 1ère Journée de Championnat des Clubs à Ouistreham, le 24 Février, la commission s'est réunie le mercredi 27 mars et a exclu Laurent du Championnat des clubs pour une durée indéterminée.

Clôture séance : 20h50

Prochaine réunion : 11 Mars 2019

Le secrétaire

Marc ASSELOT